

Règlement sportif Voile Légère 2014 – Ligue 18

SELECTIONS aux Championnats de France 2013 - MINIMES – ESPOIRS Dériveurs

La sélection est ouverte à tous les coureurs licenciés en Lorraine, barreurs et équipiers

- en règle avec la FFV (licence) et la classe concernée,
- ayant complété la déclaration de candidature,
- ayant couru au moins trois régates* ouvertes de ligue (L ou IL) de Lorraine,
- ayant une expérience en mer en 2014,
- pouvant attester d'un parcours sportif préparatoire à ces compétitions (le niveau 4-5 est requis)**.

1 : Régates ouvertes aux sélections

La sélection se fera sur des **régates de série** se déroulant entre le 1er février et le 3 juin 2014

Tous les coureurs devront attester d'une préparation à ces compétitions et s'être confrontés, au moins sur une régata, à des coureurs d'autres ligues (IL ou N) et laisser 10% des coureurs classés derrière eux.

- **Minimes** (Quiberon) – Optimist (12-14 ans) : 2 IL
Flotte Collective solitaire et double: 2 épreuves à préciser
- **Espoirs** (Martigues) - 420 : 2 IL
Laser : 2 régionales ou IL (Chpt Gd Est)

2 : Classement

- Pour les coureurs qui peuvent avoir du mal à participer aux sélections, ils pourront demander au Président de la Ligue à figurer dans les "invitations". Ceci ne constitue pas une garantie de sélection.
- Le classement est effectué par les délégués de chaque série support, sous la responsabilité de la Ligue.
- Le classement sera obtenu en additionnant les points de chaque compétition (1er : 1 point, 2eme : 2 ...) avec recalcul. Un coureur ne participant pas à une régata obtiendra le même nombre de points que le dernier classé + 1.
- En cas d'égalité de points, les concurrents seront départagés selon les modalités du chapitre A8 des RCV.
- Les coureurs licenciés des autres ligues peuvent participer aux régates mais ne seront pas inclus dans le classement des Sélections au Championnat de France.
- Pour les doubles, classement par équipage. En cas de changement d'équipier, il y aura ouverture d'un nouveau classement. Si l'un d'entre eux n'est pas minime ou espoir, pas de classement.

3 : Participation aux épreuves qualificatives

Elles devront comporter au moins 15 bateaux (IL) ou 10 bateaux (L) dans la série pour être validées

Calendrier défini avec les délégués de séries concernées en fonction du calendrier proposé par les clubs et des règlements fédéraux –

OPTIMIST (Minimes) - Nés en 2000 2001 2002

- 22-23 mars IL ACAL Plobsheim
- 17-18 mai IL ACAL Gondrexange

LASER (Espoirs Std – Rd – 4.7 → Chpt Gd Est)

- 10-11 mai - IL Forêt d'Orient
- 25 mai - L SNBM (LAR, LAS)

Minimes - Flotte collective –

Solitaire (Laser Bug) et Double (RS Feva) –
Nés en 2000 2001 2002

L'épreuve se court en 2014 à Quiberon

→ Participation à une régata de type flotte coll.

420 (Espoir)

- 29-30 mars IL Cherbourg
- 17-18 mai IL Le Havre

Pour la Commission Sportive, le 26 février 2014
Martine ANTOINE

* Régates de ligue retenues pour les Optimist et 420 :

Les giboulées -**6 avril**, la régata du lac vert -**13 avril**, la régata du **4 mai** à Olgy et la Coupe de la Ville de Guénange -**25 mai**

** Référents :

- pour les Optimist : Samuel Meslin –
- pour les laser : Gilles Bétou – Corinne Antoine – Christian Papuga -